

Avis d'attribution d'un marché passé selon la procédure adaptée
(article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016)

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois

Correspondant : M. le Président, Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois

24 rue du Vieux pont – 47440 CASSENEUIL

Tel : 05-53-71-54-81, adresse internet : <http://www.grand-villeneuvois.fr>

Objet du marché : ECLAIRAGE QUAI GARE ROUTIERE

Type de procédure : Procédure adaptée

Attributaire du marché : Société CITELUM

8, rue Jean Serres ZA malère 47480 PONT DU CASSE

Date d'attribution du marché (date de notification par le pouvoir adjudicateur) : 6 décembre 2016

Montant estimatif du marché : 12 592,60 euros HT.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22 décembre 2016

Le présent avis pourra faire l'objet d'un recours en contestation de la validité du contrat (recours Tropic Travaux Signalisation) auprès du tribunal Administratif de Bordeaux, dans les deux mois qui suivent la présente notification.